### **PCT**

# ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE Bureau international



### DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIEE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS (PCT)

(51) Classification internationale des brevets <sup>6</sup>:

C08K 3/00, C08L 83/04 // (C08K 3/00, 3:08, 3:22) (C08K 3/00, 3:08, 3:22, 3:22)

(11) Numéro de publication internationale:

WO 98/29488

A1

(43) Date de publication internationale:

9 juillet 1998 (09.07.98)

(21) Numéro de la demande internationale: PCT/FR97/02444

(22) Date de dépôt international: 29 décembre 1997 (29.12.97)

(30) Données relatives à la priorité:

96/16384

31 décembre 1996 (31.12.96) FR

(71) Déposant (pour tous les Etats désignés sauf US): RHO-DIA CHIMIE [FR/FR]; 25, quai Paul Doumer, F-92408 Courbevoie Cedex (FR).

(72) Inventeurs; et

- (75) Inventeurs/Déposants (US seulement): DUBOUIS, Raymond [FR/FR]; 2, rue des Verdiers, F-69960 Corbas (FR). POUCHELON, Alain [FR/FR]; 2, rue Georges Courteline, F-69330 Meyzieu (FR). PUSINERI, Christian [FR/FR]; 33, rue des Fleurs, F-69360 Serezin du Rhône (FR).
- (74) Mandataire: TROLLIET, Maurice; Rhodia Services, Direction de la Propriété Industrielle, CRIT-Carrières, Boîte postale 62, F-69192 Saint-Fons Cedex (FR).

(81) Etats désignés: AL, AU, BA, BB, BG, BR, CA, CN, CU, CZ, EE, GE, HU, IL, IS, JP, KP, KR, LC, LK, LR, LT, LV, MG, MK, MN, MX, NO, NZ, PL, RO, SG, SI, SK, TR, TT, UA, US, UZ, VN, YU, brevet ARIPO (GH, GM, KE, LS, MW, SD, SZ, UG, ZW), brevet eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet européen (AT, BE, CH, DE, DK, ES, FI, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

#### Publiée

Avec rapport de recherche internationale.

- (54) Title: USE OF MIXTURES WITH BASE OF Pt AND OF TRANSITION METAL COMPOUNDS OTHER THAN Pt FOR IMPROVING THE RESISTANCE TO ARC TRACKING AND TO ARC EROSION OF SILICON ELASTOMERS
- (54) Titre: UTILISATION DE MELANGES A BASE DE Pt ET DE COMPOSE DE METAUX DE TRANSITION AUTRES QUE LE Pt POUR AMELIORER LES PROPRIETES DE RESISTANCE A L'ARC DES ELASTOMERES SILICONES

#### (57) Abstract

The invention concerns the use as additive for improving properties of resistance to arc tracking and arc erosion: of a mixture A, B or C formed by: concerning mixture A: A1: platinum; and A2: at least an inorganic compound A2.1 of a metal with several degrees of oxidation selected from the group formed by V, Cr, Mn, Fe, Co, Ni, and Cu, in which the metal atom is at a degree of oxidation higher than zero, the least possible (abbreviation: DOX mini); or A3: a combination of at least an inorganic compound A2.1 with at least an inorganic compound A2.2 in which the atom of V, Cr, Mn, Fe, Co, Ni or Cu is at a degree of oxidation higher than DOX mini; concerning mixture B: B1 platinum; and B2: at least an inorganic compound B2.1 of cerium–IV or of lanthanum–III; or B3: a combination of at least an inorganic compound B2.2 of titanium–IV; concerning mixture C3: C1 platinum; and C2 a combination of constituent A2 or A3 with the constituent B2 or B3; in a polyorganosiloxane composition D for obtaining a silicon elastomer, either cross–linkable at room temperature or by heat by reactions of polyaddition in the presence of a metal catalyst, or cross–linkable at high temperature by the action of organic peroxide(s).

#### (57) Abrégé

Utilisation comme additif d'amélioration des propriétés de résistance au cheminement d'arc et à l'érosion sous arc: d'un mélange A, B ou C formé de: s'agissant du mélange A: A1: platine; et A2: au moins un composé inorganique A2.1 d'un métal à plusieurs degrés d'oxydation pris dans le groupe formé par V, Cr, Mn, Fe, Co, Ni et Cu, dans lequel l'atome de métal se trouve au degré d'oxydation supérieur à zéro, le plus bas possible (en abréviation DOX mini); ou A3: une combinaison d'au moins un composé inorganique A2.1 avec au moins un composé inorganique A2.2 dans lequel l'atome de V, Cr, Mn, Fe, Co, Ni ou Cu se trouve à un degré d'oxydation supérieur à DOX mini; s'agissant du mélange B: B1: platine; et B2: au moins un composé inorganique B2.1 du cérium–IV ou du lanthane–III; ou B3: une combinaison d'au moins un composé inorganique B2.1 avec au moins un composé inorganique B2.2 du titane–IV; s'agissant du mélange C: C1: platine; et C2: une combinaison du constituant A2 ou A3 avec le constituant B2 ou B3; dans une composition polyorganosiloxane D pour l'obtention d'un élastomère silicone, soit réticulant à température ambiante ou à la chaleur par des réactions de polyaddition en présence d'un catalyseur métallique, soit réticulant à température élevée sous l'action de péroxyde(s) organiques(s).

### UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

AL	Albanie	ES	Espagne	LS	Lesotho	SI	Slovénie
AM	Arménie	FI	Finlande	LT	Lituanie	SK	Slovaquie
AΤ	Autriche	FR	France	LU	Luxembourg	SN	Sénégal
AU	Australie	GA	Gabon	LV	Lettonie	SZ	Swaziland
ΑZ	Azerbaïdjan	GB	Royaume-Uni	MC	Monaco	TD	Tchad
BA	Bosnie-Herzégovine	GE	Géorgie	MD	République de Moldova	TG	Togo
BB	Barbade	GH	Ghana	MG	Madagascar	TJ	Tadjikistan
$\mathbf{BE}$	Belgique	GN	Guinée	MK	Ex-République yougoslave	TM	Turkménistan
$\mathbf{BF}$	Burkina Faso	GR	Grèce		de Macédoine	TR	Turquie
BG	Bulgarie	HU	Hongrie	ML	Mali	TT	Trinité-et-Tobago
BJ	Bénin	IE	Irlande	MN	Mongolie	UA	Ukraine
BR	Brésil	IL	Israël	MR	Mauritanie	$\mathbf{UG}$	Ouganda
BY	Bélarus	IS	Islande	MW	Malawi	US	Etats-Unis d'Amérique
CA	Canada	IT	Italie	MX	Mexique	$\mathbf{UZ}$	Ouzbékistan
CF	République centrafricaine	JP	Japon	NE	Niger	VN	Viet Nam
CG	Congo	KE	Kenya	NL	Pays-Bas	YU	Yougoslavie
CH	Suisse	KG	Kirghizistan	NO	Norvège	$\mathbf{z}\mathbf{w}$	Zimbabwe
CI	Côte d'Ivoire	KP	République populaire	NZ	Nouvelle-Zélande		
CM	Cameroun		démocratique de Corée	PL	Pologne		
CN	Chine	KR	République de Corée	PT	Portugal		
CU	Cuba	KZ	Kazakstan	RO	Roumanie		
$\mathbf{CZ}$	République tchèque	LC	Sainte-Lucie	RU	Fédération de Russie		
DE	Allemagne	LI	Liechtenstein	SD	Soudan		
DK	Danemark	LK	Sri Lanka	SE	Suède		
EE	Estonie	LR	Libéria	SG	Singapour		

# Utilisation de mélanges à base de Pt et de composé de métaux de transition autres que le Pt

pour améliorer les propriétés de résistance à l'arc des élastomères silicones

5

15

20

25

30

35

La présente invention a pour objet l'utilisation, comme additifs permettant d'améliorer les propriétés de résistance au cheminement d'arc et à l'érosion sous arc :

- de mélanges à base de platine et de composé(s) d'un métal (ou de métaux) de transition autre(s) que le platine et judicieusement choisi(s),
- dans les compositions polyorganosiloxanes pour l'obtention d'élastomères silicones, soit réticulant à température ambiante ou à la chaleur par des réactions de polyaddition en présence d'un catalyseur métallique (compositions appelées RTV, LSR ou EVC de polyaddition), soit réticulant à température élevée sous l'action de péroxydes organiques (compositions appelées EVC).

On entend par "propriétés de résistance au cheminement d'arc et à l'érosion sous arc", les propriétés de ce type des élastomères silicones obtenus par réticulation des compositions polyorganosiloxanes appelées RTV, LSR, EVC de polyaddition ou EVC.

Les expressions RTV, LSR, EVC sont bien connues de l'homme de métier : RTV est l'abréviation de "Room Temperature Vulcanizing" ; LSR est l'abréviation de "Liquid Silicone Rubber" ; et EVC est l'abréviation de "Elastomère Vulcanisable à Chaud".

Il est connu, d'après JP-A-76/035 501, d'utiliser un mélange de platine et d'un oxyde mixte de fer de formule  $(FeO)_X$ ,  $(Fe_2O_3)_y$  où le rapport x / y est compris entre 0,05 / 1 et 1 / 1, pour améliorer les propriétés de résistance à la flamme des élastomères silicones obtenus à partir de compositions EVC.

Il est connu, d'après FR-A-2 166 313 et EP-A-0 347 349, d'utiliser un mélange de platine avec au moins un oxyde de métal rare, en particulier un mélange de platine avec de l'oxyde de cérium-IV CeO<sub>2</sub>, pour améliorer les propriétés de résistance à la flamme des élastomères silicones obtenus à partir de compositions EVC (FR-A-2 166 313) ou de compositions RTV (EP-A-0 347 349).

La Demanderesse a maintenant trouvé que les compositions polyorganosiloxanes RTV, LSR, EVC de polyaddition ou EVC contenant ce type d'additif à base d'un mélange de platine avec un oxyde mixte de fer ou un oxyde de cérium-IV présente, de plus, de bonnes propriétés de résistance au cheminement d'arc et à l'érosion sous arc ; la Demanderesse a encore trouvé d'autres additifs que les mélanges précités, qui peuvent être utilisés pour l'obtention d'élastomères silicones ayant de bonnes propriétés

15

20

de résistance au cheminement d'arc et à l'érosion sous arc, tout en ayant de bonnes propriétés de résistance à la flamme et de bonnes propriétés mécaniques, que ces élastomères aient été obtenus à partir de compositions polyorganosiloxanes de type RTV, LSR, EVC de polyaddition ou EVC.

La présente invention concerne donc l'utilisation, comme additif d'amélioration des propriétés de résistance au cheminement d'arc et à l'érosion sous arc :

- d'un mélange A, B ou C formé de :
  - ★ s'agissant du mélange A :

A1: platine; et

- A2 : au moins un composé inorganique A2.1 d'un métal à plusieurs degrés d'oxydations pris dans le groupe formé par V, Cr, Mn, Fe, Co, Ni et Cu, dans lequel l'atome de métal se trouve au degré d'oxydation supérieur à zéro, le plus bas possible (en abréviation DOX mini) ; ou
  - A3 : une combinaison d'au moins un composé inorganique A2.1 avec au moins un composé inorganique A2.2 dans lequel l'atome de V, Cr, Mn, Fe, Co, Ni ou Cu se trouve à un degré d'oxydation supérieur à DOX mini ;
  - ★ s'agissant du mélange B :

B1: platine; et

B2 : au moins un composé inorganique B2.1 du cérium-IV ou du lanthane-III ; ou

- B3 : une combinaison d'au moins un composé inorganique B2.1 avec au moins un composé inorganique B2.2 du titane-IV ;
- ★ s'agissant du mélange C :

C1:platine; et

C2 : une combinaison du constituant A2 ou A3 avec le constituant B2 ou B3 ;

• dans une composition polyorganosiloxane D pour l'obtention d'un élastomère silicone, soit réticulant à température ambiante ou à la chaleur par des réactions de polyaddition en présence d'un catalyseur métallique, soit réticulant à température élevée sous l'action de péroxyde(s) organique(s).

Le platine, constituant A1, B1 et C1 des mélanges A, B et C, peut être notamment :

- 30 sous forme:
  - de platine métallique (élémentaire), ou
  - sous forme :
    - d'acide chloroplatinique H<sub>2</sub>PtCl<sub>6</sub>, 6H<sub>2</sub>O; tel que décrit dans le brevet US-A-2 823 218,
- 35 d'acide chloroplatinique anhydre,
  - de PtCl<sub>2</sub> [P(CH<sub>2</sub> CH<sub>2</sub> CH<sub>3</sub>)<sub>3</sub>]<sub>2</sub>

-3

de complexes tels que ceux de formule (PtCl<sub>2</sub>, oléfine)<sub>2</sub> et H(PtCl<sub>3</sub>, oléfine) décrits dans le brevet US-A-3 159 601, l'oléfine du complexe représentant notamment l'éthylène, le propylène, le butylène, le cyclohexène, le styrène,

de (PtCl<sub>2</sub>, C<sub>3</sub>H<sub>6</sub>)<sub>2</sub>, complexe de chlorure de platine et de cyclopropane, décrit dans le brevet américain US-A-3 159 662,

des produits, composés ou complexes suivants :

 $\begin{array}{l} \text{Pt}(\text{CH}_3\text{CN})_2\text{CI}_2, \ [\text{Pt}(\text{CH}_3\text{CN})_2(\text{NH}_3)_4]\text{CI}_2 \\ \text{Pt}(\text{NH}_3)_2\text{CI}_2, \ K[\text{Pt}\text{CI}_3(\text{CH}_2\text{CH}_2\text{CH}_2\text{OH})] \\ \text{Pt}\text{Br}_2(\text{C}_2\text{H}_4)_2, \ K[\text{Pt}\text{Br}_3(\text{C}_2\text{H}_4)], \ \text{Pt}\text{CI}_2\text{C}_2\text{C}_2\text{H}_4 \\ \text{(CH}_3)_2\text{C}=\text{CH}_2.\text{Pt}\text{CI}_2, \ \text{H}_2\text{Pt}(\text{CN})_4, \ 5\text{H}_2\text{O} \\ \text{H[Pt}\text{CI}_3(\text{CH}_3\text{CN})], \ \text{Pt}(\text{NH}_3)_2(\text{CNS})_2 \\ [\text{Pt}(\text{NH}_3)_4].[\text{Pt}\text{CI}_4], \ \text{Pt}\text{CI}_2[\text{P}(\text{CH}_2\text{CH}_3)_3]_2, \ \text{Pt}\text{CI}_2.\text{PCI}_3 \\ \text{Pt}\text{CI}_2,\text{P}(\text{OH})_3, \ \text{Pt}\text{CI}_2.\text{P}(\text{OCH}_2\text{CH}_3)_3 \\ \text{Pt}\text{CI}_2,[\text{P}(\text{OCH}_2\text{CH}_3)_3]_2, \ \text{Pt}(\text{OOCCH}_2\text{SCH}_2\text{CH}_3)_2 \\ \text{Pt}(\text{CN})_3,(\text{CH}_3)_4 \ \text{Pt}, \ (\text{CH}_3)_3\text{Pt-Pt}(\text{CH}_3)_3 \\ \hline ---\text{O} \end{array}$ 

(CH<sub>3</sub>)<sub>3</sub>Pt(CH<sub>3</sub>COCH=CCH<sub>3</sub>)

PtCl2CO et PtBr2CO.

5

10

15

20

25

30

35

La quantité de platine, exprimé en partie en poids de platine élémentaire, se situe dans l'intervalle allant généralement de 1 à 250 ppm et, de préférence, de 3 à 100 ppm, par rapport au poids total du (ou des) constituant(s) polyorganosiloxane(s) des compositions durcissables D. Dans les cas des compositions D de type RTV, LSR et EVC de polyaddition, le constituant platine correspond avantageusement au platine catalytique qui est normalement mis en oeuvre pour réaliser les réactions de polyaddition responsables de la réticulation de ces compositions.

A propos des constituants A2 ou A3, B2 ou B3 et C2 des mélanges A, B et C, par l'expression "composé inorganique", on entend définir plus particulièrement les oxydes et les hydroxydes ; ces composés sont en général des solides, anhydres ou non, qui sont utilisés sous forme de particules ayant un diamètre moyen n'excédant pas 20  $\mu$ m et, de préférence, allant de 0,02 à 5  $\mu$ m, et une surface spécifique BET supérieure ou égale à 0,2 m²/g et, de préférence, allant de 0,5 à 100 m²/g.

Lorsque l'on parle d'un groupe de particules ayant un diamètre moyen situé dans un intervalle donné, il faut comprendre que plus de 50 % en poids des particules a un diamètre situé dans l'intervalle en question.

La surface spécifique BET est déterminée selon la méthode BRUNAUER, EMMET, TELLER décrite dans "The Journal of American Chemical Society, vol. 80, page 309 (1938)" correspondant à la norme AFNOR NFT 45007 de novembre 1987.

10

15

30

35

Les quantités des constituants A2 ou A3, B2 ou B3 et C2 des mélanges A, B et C, exprimées en partie en poids du constituant, se situent dans l'intervalle allant généralement de 0,5 à 30 et, de préférence, de 1 à 15 parties en poids pour 100 parties du (ou des) constituant(s) polyorganosiloxane(s) des compositions durcissables D.

Dans le constituant A3 (combinaison), le rapport entre la quantité pondérale du (ou des) composé(s) A2.1 et celle du (ou des) composé(s) A2.2 se situe dans l'intervalle allant généralement de 0,1 / 1 à 9 / 1 et, de préférence de 0,25 / 1 à 4 / 1.

Dans le constituant B3 (combinaison), le rapport entre la quantité pondérale du (ou des) composé(s) B2.1 et celle du (ou des) composé(s) B2.2 se situe dans l'intervalle allant généralement de 0,6 / 1 à 6 / 1 et, de préférence, de 0,8 / 1 à 4 / 1.

Dans le constituant C2 (combinaison), le rapport entre la quantité pondérale du constituant A2 ou A3 et celle du constituant B2 ou B3 se situe dans l'intervalle allant généralement de 0,02 / 1 à 1 / 1 et, de préférence, de 0,05 / 1 à 0,5 / 1.

Conformément à une modalité de mise en oeuvre de la présente invention qui convient bien, on fait appel, comme additif :

- à un mélange A du type A1 + A3 où : le constituant A1 est du platine sous forme de complexe ou de composé du platine ; et le constituant A3 consiste dans une combinaison de FeO avec Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub>;
- à un mélange B de type B1 + B2 où : le constituant B1 a la signification du
   constituant A1 de ① ; et le constituant B2 consiste dans l'oxyde et/ou l'hydroxyde de cérium-IV ;
  - 3 à un mélange B de type B1 + B3 où : le constituant B1 a la signification du constituant A1 de ① ; et le constituant B3 consiste dans une combinaison de l'oxyde et/ou l'hydroxyde de cérium-IV avec l'oxyde de titane TiO<sub>2</sub> ; ou
- a un mélange C où : le constituant C1 a la signification du constituant A1 de ① ; et le constituant C2 consiste dans une combinaison du constituant B3 cité sous ③ avec le constituant A3 cité sous ① ;

les quantités des divers constituants A1, A3, B1, B2, B3, C1 et C2 et les rapports pouvant exister entre les quantités de certains d'entre eux dans le cas des combinaisons se situent dans les intervalles larges dits "allant généralement de (...) à (...)" mentionnés ci-avant.

Conformément à une modalité de mise en oeuvre de la présente invention qui convient plus particulièrement bien, on fait appel, comme additif, à l'un des mélanges cités sous ①, ②, ③ et ④ pour lequel les quantités des divers constituants et les rapports pouvant exister entre les quantités de certains d'entre eux dans le cas des combinaisons se situent dans les intervalles étroits dits "allant de préférence de (...) à (...)" mentionnés ci-avant.

10

15

Les compositions polyorganosiloxanes durcissables D visées dans le cadre de la présente invention, présentées en un seul ou en plusieurs emballage(s) (mono- ou multicomposants), renferment un constituant principal formé d'un ou plusieurs constituant(s) polyorganosiloxane(s), un catalyseur approprié et éventuellement un ou plusieurs composé(s) pris dans le groupe formé par notamment : les charges renforçantes ou semi-renforçantes ou de bourrage ou servant à adapter la rhéologie des compositions durcissables, les agents de réticulation, les agents d'adhérence, les agents plastifiants, les agents inhibiteurs du catalyseur et les agents de coloration.

Les polyorganosiloxanes, constituants principaux des compositions D visées dans la cadre de l'invention, peuvent être linéaires, ramifiés ou réticulés, et comporter des radicaux hydrocarbonés et/ou des groupements réactifs consistant dans des groupements alkényles et des atomes d'hydrogène. A noter que les compositions polyorganosiloxanes sont amplement décrites dans la littérature et notamment dans l'ouvrage de Walter NOLL : "Chemistry and Technology of Silicones", Academic Press, 1968, 2ème édition, pages 386 à 409.

Plus précisément les polyorganosiloxanes, constituants principaux des compositions D visées dans le cadre de l'invention, sont constitués de motifs siloxyles de formule générale :

$$R_{n}SiO_{\underline{4-n}}$$
 (I)

20

25

30

et/ou de motifs siloxyles de formule :

$$Z_X R_y SiO_{\underline{4-X-Y}}$$
 (II)

formules dans lesquelles les divers symboles ont la signification suivante :

- les symboles R, identiques ou différents, représentent chacun un groupement de nature hydrocarbonée non hydrolysable, ce radical pouvant être :
  - ★ un radical alkyle, halogénoalkyle ayant de 1 à 5 atomes de carbone et comportant de 1 à 6 atomes de chlore et/ou de fluor,
  - ★ des radicaux cycloalkyles et halogénocycloalkyles ayant de 3 à 8 atomes de carbone et contenant de 1 à 4 atomes de chlore et/ou de fluor,
  - ★ des radicaux aryles, alkylaryles et halogénoaryles ayant de 6 à 8 atomes de carbone et contenant de 1 à 4 atomes de chlore et/ou de fluor,
  - ★ des radicaux cyanoalkyles ayant de 3 à 4 atomes de carbone ;
- les symboles Z, représentent chacun un atome d'hydrogène ou un groupe alkényle
   en C<sub>2</sub>-C<sub>6</sub>;
  - n = un nombre entier égal à 0, 1, 2 ou 3;
  - x = un nombre entier égal à 0, 1, 2 ou 3;
  - y = un nombre entier égal à 0, 1, ou 2;

10

15

20

25

30

35

- la somme x + y se situe dans l'intervalle allant de 1 à 3.

A titre illustratif, on peut citer parmi les radicaux organiques R, directement liés aux atomes de silicium : les groupes méthyle ; éthyle ; propyle ; isopropyle ; butyle ; isobutyle ; n-pentyle ; t-butyle ; chlorométhyle ; dichlorométhyle ;  $\alpha$ -chloroéthyle ; trifluoro-3,3,3 propyle ; trifluoro cyclopropyle ; trifluoro-4,4,4 butyle ; hexafluoro-3,3,4,4,5,5 pentyle ;  $\beta$ -cyanoéthyle ;  $\gamma$ -cyanopropyle ; phényle : p-chlorophényle ; m-chlorophényle ; dichloro-3,5 phényle ; trichlorophényle ; tétrachlorophényle ; o-, p- ou m-tolyle ;  $\alpha$ , $\alpha$ , $\alpha$ -trifluorotolyle ; xylyles comme diméthyl-2,3 phényle, diméthyl-3,4 phényle.

Préférentiellement, les radicaux organiques R liés aux atomes de silicium sont des radicaux méthyle, phényle, ces radicaux pouvant être éventuellement halogénés ou bien encore des radicaux cyanoalkyle.

Les symboles Z sont des atomes d'hydrogène ou des groupes alkényles qui sont de préférence des groupes vinyles.

La nature du polyorganosiloxane et donc les rapports entre les motifs siloxyles (I) et (II) et la répartition de ceux-ci est comme on le sait choisie en fonction du traitement de réticulation qui sera effectué sur la composition durcissable en vue de sa transformation en élastomère.

Les compositions polyorganosiloxanes D, bicomposantes ou monocomposantes, réticulant à température ambiante ou à la chaleur par des réactions de polyaddition, essentiellement par réaction de groupements hydrogéno-silylés sur des groupements alkényl-silylés, en présence d'un catalyseur métallique, généralement à base de platine, sont décrites par exemple dans les brevets US-A-3 220 972, 3 284 406, 3 436 366, 3 697 473 et 4 340 709. Les polyorganosiloxanes entrant dans ces compositions sont en général constitués par des couples à base d'une part d'un polysiloxane linéaire, ramifié ou réticulé constitué de motifs (II) dans lesquels le reste Z représente un groupement alkényle en C<sub>2</sub> - C<sub>6</sub> et où x est au moins égal à 1, éventuellement associés à des motifs (II), et d'autre part d'un hydrogéno-polysiloxane linéaire, ramifié ou réticulé constitué de motifs (II) dans lesquels le reste Z représente alors un atome d'hydrogène et où x est au moins égal à 1, éventuellement associés à des motifs (II).

Dans le cas des compositions D réticulant par des réactions de polyaddition appelées RTV, le (ou les) constituant(s) polyorganosiloxane(s) porteur(s) de groupements alkényl-silylés présentent avantageusement une viscosité à 25°C au plus égale à 100 000 mPa.s et, de préférence, comprise entre 400 et 100 000 mPa.s.

Dans le cas des compositions D réticulant par des réactions de polyaddition appelées LSR, le (ou les) constituant(s) polyorganosiloxane(s) porteur(s) de groupements alkényl-silylés ont une viscosité à 25°C supérieure à 100 000 mPa.s, se

10

15

20

25

30

35

situant de préférence dans l'intervalle allant d'une valeur supérieure à 100 000 mPa.s à 500 000 mPa.s.

Dans le cas des compositions D réticulant par des réactions de polyaddition appelées EVC de polyaddition, le (ou les) constituant(s) polyorganosiloxane(s) porteur(s) de groupements alkényl-silylés ont une viscosité à 25°C supérieure à 500 000 mPa.s et, de préférence comprise entre 1 million de mPa.s et 30 millions de mPa.s et même davantage.

Dans les cas des compositions polyorganosiloxanes D appelées RTV, LSR ou EVC de polyaddition, le (ou les) constituant(s) polyorganosiloxane(s) porteur(s) de groupements hydrogéno-silylés ont généralement une viscosité à 25°C au plus égale à 10 000 mPa.s et, de préférence, comprise entre 5 et 1 000 mPa.s.

Il peut aussi s'agir encore de compositions D durcissables à température élevée sous l'action de péroxydes organiques. Le polyorganosiloxane ou gomme entrant dans de telles compositions appelées EVC est alors constitué essentiellement de motifs siloxyles (I), éventuellement associés à des motifs (II) dans lesquels le reste Z représente un groupement alkényle en C<sub>2</sub> - C<sub>6</sub> et où x est égal à 1. De tels EVC sont par exemple décrits dans les brevets US-A-3 142 655, 3 821 140, 3 836 489 et 3 839 266.

Le constituant polyorganosiloxane de ces compositions EVC présente avantageusement une viscosité à 25°C au moins égale à 1 million de mPa.s et, de préférence, comprise entre 2 millions et 30 millions de mPa.s et même davantage.

Les compositions durcissables D visées dans le cadre de l'invention peuvent comporter en outre - à côté du (ou des) constituant(s) polyorganosiloxane(s), du catalyseur et éventuellement de l'agent de réticulation et/ou de l'agent d'adhérence et/ou de l'agent de coloration - des charges renforçantes ou semi-renforçantes ou de bourrage ou servant à adapter la rhéologie, qui sont de préférence choisies parmi les charges siliceuses.

Les charges renforçantes sont choisies parmi les silices de combustion et les silices de précipitation. Elles ont une surface spécifique, mesurée selon les méthodes BET, d'au moins 50 m $^2$ /g, de préférence supérieure à 100 m $^2$ /g, et une dimension moyenne des particules inférieure à 0,1 micromètre (µm).

Ces silices peuvent être incorporées de préférence telles quelles ou après avoir été traitées par des composés organosiliciques habituellement utilisés pour cet usage. Parmi ces composés, figurent les méthylpolysiloxanes tels que l'hexaméthyldisiloxane, l'octaméthylcyclotétrasiloxane, des méthylpolysilazanes tels que l'hexaméthyldisilazane, l'hexaméthylcyclotrisilazane, des chlorosilanes tels que le diméthyldichlorosilane, le triméthylchlorosilane, le méthylvinyldichlorosilane, le diméthylvinylchlorosilane, des alcoxysilanes tels que le diméthyldiméthoxysilane, le diméthylvinyléthoxysilane, le

10

25

30

triméthylméthoxysilane. Lors de ce traitement, les silices peuvent accroître leur poids de départ jusqu'à un taux de 20 %, de préférence 10 % environ.

Les charges semi-renforçantes ou de bourrage ou servant à adapter la rhéologie ont une surface spécifique BET inférieure à 100 m<sup>2</sup> / g et un diamètre moyen particulaire supérieur à 0,1 µm et sont choisies de préférence parmi le quartz broyé, les argiles calcinées et les terres de diatomées.

On peut utiliser, quand on en a besoin, de 0,5 à 120 % en poids, de préférence de 1 à 100 % en poids de charge(s), par rapport au poids du (ou des) constituant(s) organopolysiloxane(s) des compositions D.

Des compositions polyorganosiloxanes D préférées dans le cadre de la présente invention sont celles, monocomposantes ou bicomposantes, réticulant à température ambiante ou à la chaleur par des réactions de polyaddition, appelées RTV, qui comprennent :

- (a) 100 parties en poids d'au moins un polydiorganosiloxane choisi parmi les
   15 homopolymères et les copolymères linéaires présentant par molécule au moins 2 groupes vinyles liés à des atomes de silicium différents, situées dans la chaîne et/ou en bouts de chaîne, dont les autres radicaux organiques liés aux atomes de silicium sont choisis parmi les radicaux méthyle, éthyle et phényle, au moins 60 % molaire de ces autres radicaux (et de préférence la totalité de ces autres radicaux)
   20 étant des radicaux méthyle, et présentant une viscosité allant de 400 à 100 000 mPa.s à 25°C;
  - (b) au moins un polyorganohydrogénosiloxane choisi parmi les homopolymères et les copolymères linéaires ou cycliques présentant par molécule au moins 2 atomes d'hydrogène liés à des atomes de silicium différents et dont les radicaux organiques liés aux atomes de silicium sont choisis parmi les radicaux méthyle, éthyle et phényle, au moins 60 % molaire de ces radicaux (et de préférence la totalité de ces radicaux) étant des radicaux méthyle, et présentant une viscosité allant de 5 à 1 000 mPa.s à 25°C, le réactif (b) étant utilisé en quantité telle que le rapport molaire des fonctions hydrure de (b) sur les groupes vinyle de (a) est compris entre 1,1 et 4;
  - (c) une quantité catalytiquement efficace d'un catalyseur au platine ;
  - (d) 0 à 120 partie(s) en poids, de préférence de 0 à 100 parties en poids, de charge(s) siliceuse(s) pour 100 parties en poids de l'ensemble des polyorganosiloxanes (a) +
     (b).
- Selon une variante de mise en oeuvre, jusqu'à 100 % en poids du réactif (a) est remplacé par une résine polyorganosiloxane comportant dans sa structure de 0,1 à 20 % en poids de groupe(s) vinyle(s), ladite structure présentant au moins deux motifs différents choisis parmi les motifs M (triorganosiloxyle), D (diorganosiloxyle), T

10

15

20

25

30

(monoorganosiloxyle) et Q ( $SiO_{4/2}$ ), l'un au moins de ces motifs étant un motif T ou Q, le (ou les) groupe(s) vinyle (s) pouvant être porté(s) par les motifs M, D et/ou T.

Le réactif (a) peut être avantageusement un polydiorganosiloxane linéaire dont la chaîne est constituée essentiellement de motifs (I) où n = 2, cette chaîne étant bloquée à chaque extrémité par un motif (II) où Z = vinyle et où x = 1 et y = 2.

Le réactif (b) peut être avantageusement : un polyorganohydrogénosiloxane linéaire, comportant dans sa structure au moins 3 atomes d'hydrogène liés au silicium, dont la chaîne est constituée essentiellement de motifs (II) où Z = H et où x = y = 1, éventuellement associés à des motifs (I) où n = 2, cette chaîne étant bloquée à chaque extrémité par un motif (II) où Z = H et où x = 1 et y = 2 ou par un motif (I) où n = 3; ou un mélange dudit polyorganohydrogénosiloxane avec un autre polyorganohydrogénosiloxane linéaire dont la chaîne est constituée essentiellement de motifs (I) où n = 2, cette chaîne étant bloquée à chaque extrémité par un motif (II) où Z = H et o

La quantité pondérale de catalyseur (c), calculée en partie en poids de platinemétal est généralement comprise entre 1 et 250 ppm, de préférence entre 3 et 100 ppm, basés sur le poids de l'ensemble des organosiloxanes (a) + (b).

D'autres compositions polyorganosiloxanes D préférées sont celles, monocomposantes ou bicomposantes, réticulant à la chaleur par des réactions de polyaddition, appelées compositions LSR. Ces compositions répondent aux définitions données ci-avant à propos des compositions préférées appelées RTV, sauf en ce qui concerne la viscosité du réactif polydiorganosiloxane vinylé (a) qui se situe cette fois dans l'intervalle allant d'une valeur supérieure à 100 000 mPa.s à 500 000 mPa.s.

D'autres compositions polyorganosiloxanes D préférées sont celles, monocomposantes ou bicomposantes, réticulant à la chaleur par des réactions de polyaddition, appelées compositions EVC de polyaddition, qui comprennent :

- (a') 100 parties en poids d'une gomme polydiorganosiloxane qui est un homopolymère ou copolymère linéaire présentant par molécule au moins 2 groupes vinyles liés à des atomes de silicium différents, situés dans la chaîne et/ou en bouts de chaîne, dont les autres radicaux organiques liés aux atomes de silicium sont choisis parmi les radicaux méthyle, éthyle, phényle, au moins 60 % molaire de ces autres radicaux (et de préférence la totalité de ces autres radicaux) étant des radicaux méthyle, et ladite gomme présentant une viscosité supérieure à 500.000 mPa.s à 25°C et de préférence d'au moins 1 million de mPa.s;
- 35 (b') au moins un polyorganohydrogénosiloxane choisi parmi les homopolymères et les copolymères linéaires, cycliques ou en réseau présentant par molécule au moins 3 atomes d'hydrogène liés à des atomes de silicium différents et dont les radicaux organiques liés aux atomes de silicium sont choisis parmi les radicaux méthyle,

10

15

20

25

30

35

éthyle, phényle, au moins 60 % molaire de ces radicaux (et de préférence la totalité de ces radicaux) étant des radicaux méthyle, et présentant une viscosité allant de 5 à 1 000 mPa.s à 25°C, le réactif (b') étant utilisé en quantité telle que le rapport molaire des fonctions hydrure de (b') sur les groupes vinyle de (a') est compris entre 0,4 et 10 et de préférence entre 1,1 et 4;

- (c') une quantité catalytiquement efficace d'un catalyseur au platine ;
- (d') 0,5 à 120 partie(s) en poids, de préférence de 1 à 100 parties en poids, de charge(s) siliceuse(s) pour 100 parties en poids de l'ensemble des polyorganosiloxanes (a') + (b').

La gomme (a') est constituée, le long de sa chaîne, de motifs (I) où n = 2, éventuellement associés à des motifs (II) où Z = vinyle et où x = y = 1, et elle est bloquée à chaque extrémité de sa chaîne par un motif (II) où Z = vinyle et où x = 1 et y = 2 ou par un motif (I) où z = vinyle et où z = 1 et z = 1 et

De façon avantageuse, on met en oeuvre à titre de constituant (b'), au moins un polyorganohydrogénosiloxane linéaire dont la chaîne est constituée essentiellement de motifs (II) où Z = H et où x = y = 1, éventuellement associés à des motifs (I) où D = 10, cette chaîne étant bloquée à chaque extrémité par un motif (II) où D = 11 et D = 12 ou par un motif (I) où D = 13.

La quantité pondérale de catalyseur (c'), exprimée en partie en poids de platinemétal par rapport au poids de la gomme (a') et du composé hydrogéno-silylé (b'), est comprise entre 1 et 250 ppm et, de préférence, entre 3 et 100 ppm.

Les compositions silicones D peuvent comporter en outre, à côté des constituants (a'), (b'), (c') et (d'), de 1 à 10 parties en poids d'huile(s) polydiméthylsiloxane(s) (e') à extrémités silanols de viscosité à 25°C comprise entre 10 et 1 000 mPa.s, pour 100 parties de gomme (a').

Si l'on a besoin de retarder la réticulation, on peut ajouter à la composition polyorganosiloxane D réticulant par des réactions de polyaddition appelée RTV, LSR ou EVC de polyaddition, un inhibiteur du catalyseur au platine. Ces inhibiteurs sont connus. On peut en particulier utiliser les amines organiques, les silazanes, les oximes organiques, les diesters de diacides carboxyliques, les cétones acétyléniques et surtout, et il s'agit là des inhibiteurs préférés, les alcools acétyléniques (cf. par exemple FR-A-1 528 464, 2 372 874 et 2 704 553) et les polydiorganosiloxanes cycliques constitués essentiellement de motifs (II) où Z = vinyle et où x = y = 1, éventuellement associés à des motifs (I) où z = vinyle et où z =

10

15

20

25

30

35

11

D'autres compositions polyorganosiloxanes D préférées sont encore celles, monocomposantes, appelées EVC, comprenant :

- (a") 100 parties en poids d'une gomme polydiorganosiloxane qui est un homopolymère ou un copolymère linéaire présentant par molécule au moins 2 groupes vinyles liés à des atomes de silicium différents, situés dans la chaîne et/ou en bouts de chaîne, dont les autres radicaux organiques liés aux atomes de silicium sont choisis parmi les radicaux méthyle, éthyle, phényle, au moins 60 % molaire de ces autres radicaux (et de préférence la totalité de ces autres radicaux) étant des radicaux méthyle, et ladite gomme présentant une viscosité d'au moins 1 million de mPa.s à 25°C, et de préférence d'au moins 2 millions de mPa.s;
- (b") 0,1 à 7 parties en poids d'un péroxyde organique ;
- (c") 0,5 à 120 parties en poids, de préférence de 1 à 100 parties en poids, de charge(s) siliceuse(s) pour 100 parties en poids de gomme (a").

La gommes (a") est constitué, le long de sa chaîne, de motifs (I) où n = 2, éventuellement associés à des motifs (II) où Z = vinyle et où x = y = 1, et elle est bloquée à chaque extrémité de sa chaîne par un motif (II) où Z = vinyle et où x = 1 et y = 2 ou par un motif (I) où z = vinyle et où z = 1 et z = 1 et

Les péroxydes organiques (b") sont utilisés à raison de 0,1 à 7 parties, de préférence 0,2 à 5 parties, pour 100 parties des gommes (a"). Ils sont bien connus des techniciens et comprennent plus spécialement le péroxyde de benzoyle, le péroxyde de dichloro-2,4 benzoyle, le péroxyde de dicumyle, le bis(t-butylperoxy)-2,5 diméthyl-2,5 hexane, le perbenzoate de t-butyle, le carbonate de péroxy t-butyle et d'isopropyle, le péroxyde de di-t-butyle, le bis(t-butylpéroxy)-1,1 triméthyl-3,3,5 cyclohexane.

Les compositions D de type EVC, peuvent comporter en outre de 1 à 10 parties en poids d'huile(s) polydiméthylsiloxane(s) (d") à extrémités silanols de viscosité à 25°C comprise entre 10 et 5000 mPa.s pour 100 parties de gomme (a").

La préparation des compositions polyorganosiloxanes D appelées RTV, LSR, EVC de polyaddition et EVC, contenant en plus l'additif d'amélioration des propriétés de résistance au cheminement d'arc et à l'érosion sous arc qui a été défini ci-avant dans le présent mémoire, s'effectue à l'aide de moyens mécaniques connus, par exemple des dispositifs équipés d'un agitateur à turbine, des pétrins, des mélangeurs à vis, des mélangeurs à cylindres. Les divers constituants sont incorporés dans ces appareils dans un ordre pouvant être quelconque ou qui tiendra compte de la forme monocomposante ou bicomposante souhaitée pour les compositions.

C'est ainsi que les compositions polyorganosiloxanes D contenant en plus l'additif peuvent être des compositions monocomposantes, c'est-à-dire livrées dans un seul emballage; si la composition doit être stockée avant son utilisation, il peut être souhaitable d'ajouter, dans le cas des compositions RTV, LSR et EVC de polyaddition, une quantité efficace d'un inhibiteur (dont on a parlé ci-avant) de l'action catalytique du platine qui disparaît par chauffage lors de la réticulation de la composition. Ces compositions D contenant en plus l'additif peuvent être aussi des compositions bicomposantes, c'est-à-dire livrées dans deux emballages distincts, dont un seul d'entre eux comporte le catalyseur de réticulation; pour l'obtention de l'élastomère, on mélange le contenu des deux emballages et la réticulation a lieu grâce au catalyseur. De pareilles compositions monocomposantes et bicomposantes sont bien connues de l'homme de métier.

La réticulation des compositions durcissables D contenant en plus l'additif pour l'obtention des élastomères peut être effectuée d'une manière connue en soi à la température ambiante (23°C) ou à des températures allant par exemple de 40°C à 250°C selon le type de la composition (RTV, LSR, EVC de polyaddition ou EVC) mise en oeuvre.

Les compositions D contenant en plus l'additif durcissent pour conduire à des élastomères ayant de bonnes propriétés de résistance au cheminement d'arc et à l'érosion sous arc, ainsi que de bonnes propriétés de résistance à la flamme et de bonnes propriétés mécaniques. Ces élastomères peuvent être utilisés dans toutes les applications dans lesquelles on peut mettre en oeuvre des élastomères de polyorganosiloxanes difficilement combustibles et/ou résistants aux courants de fuite et à l'arc électrique ; ils peuvent être utilisés par exemple pour réaliser des matériaux d'isolation électrique, des isolateurs moyenne tension et haute tension, des accessoires d'extrémité de câble, des jonctions de câble, des capuchons d'anode pour tubes de télévision, et des objets moulés ou des articles extrudés pour l'industrie aéronautique.

Les exemples suivants sont donnés à titre illustratif et ils ne peuvent pas être considérés comme une limite de la portée de l'invention.

30

35

5

10

15

20

25

#### EXEMPLES 1 et 2:

#### A) Préparation des élastomères :

Des élastomères de type RTV ont été obtenus à partir des compositions monocomposantes ci-après définies :

10

20

25

30

35

#### 1) Composition témoin n° 1:

Avec un agitateur de laboratoire à turbine, on mélange à température ambiante (23°C) :

- 93,3 parties en poids d'une suspension qui contient :
  - 67,3 parties en poids d'une huile polydiméthylsiloxane bloquée à chacune des extrémités des chaînes par un motif (CH<sub>3</sub>)<sub>2</sub>ViSiO<sub>0,5</sub> (Vi = groupe vinyle), ayant une viscosité de 600 mPa.s et contenant 0,014 fonction Si-Vi pour 100 g d'huile
  - 26 parties en poids de silice de pyrogénation, développant une surface spécifique BET de 300 m<sup>2</sup>/g traitée par de l'hexaméthyldisilazane de façon à ce que le poids de la silice de départ soit accru de 8 %);
- 4,7 parties en poids d'une huile polydiméthylsiloxane bloquée à chacune des extrémités des chaînes par un motif (CH<sub>3</sub>)<sub>2</sub>HSiO<sub>0,5</sub>, ayant une viscosité de 8 mPa.s et contenant 0,19 fonction Si-H pour 100 g d'huile;
- 2 parties en poids d'une huile poly(diméthyl)(hydrogénométhyl) siloxane bloquée à chacune des extrémités des chaînes par un motif (CH<sub>3</sub>)<sub>2</sub>HSiO<sub>0,5</sub>, ayant une viscosité de 300 mPa.s et contenant au total 0,16 fonction Si-H pour 100 g d'huile ;
  - 0,011 partie en poids d'une solution dans le divinyltétraméthyldisiloxane d'un complexe du platine à 12 % en poids de platine ligandé par du divinyltétraméthyldisiloxane (catalyseur de Karstedt), soit 0,0013 partie en poids de platine métal; et
  - 0,04 partie en poids du tétramère cyclique de méthylvinylpolysiloxane contenant 1,15 fonction Si-Vi pour 100 g du composé.

#### 2) Composition de l'exemple 1 :

Elle est obtenue en ajoutant, au moyen d'un agitateur de type turbine, à 100 parties en poids de la composition témoin n° 1, 10 parties en poids d'une combinaison de FeO (21 % en poids dans la combinaison) avec  $\text{Fe}_2\text{O}_3$  (79 % en poids dans la combinaison), ces oxydes ayant un diamètre moyen de 0,1 µm et une surface spécifique BET de 10 m² / g.

#### 3) Composition témoin n° 2 :

Elle est obtenue en ajoutant, au moyen d'un agitateur de type turbine, à 100 parties en poids de la composition témoin n° 1, 30 parties en poids de silice naturelle (quartz) broyée, ayant un diamètre moyen de 3 µm et une surface spécifique BET de 2 m<sup>2</sup> / g.

10

15

#### 4) Composition de l'exemple 2 :

Elle est obtenue en ajoutant, au moyen d'un agitateur de type turbine, à 100 parties en poids de la composition témoin n° 1 :

- 25 parties en poids de la silice naturelle broyée engagée dans la composition témoin n° 2 ; et
- 5 parties en poids de la combinaison d'oxydes de fer engagée dans la composition de l'exemple 1.

Pour obtenir les élastomères, les compositions sont réticulées dans des moules adaptés (ayant une épaisseur de 6 mm pour les éprouvettes servant aux mesures de dureté, et une épaisseur de 2 mm pour les éprouvettes servant aux mesures de la résistance à la déchirure et à la mise en oeuvre des tests de résistances à la flamme et à l'érosion sous arc), pendant 60 minutes en opérant à 150°C dans un four ventilé commercialisé par la société HERAEUS.

# B) <u>Evaluation des propriétés des élastomères</u> : Les résultats obtenus sont rassemblés dans le tableau I suivant :

#### Tableau I

Elastomère obtenu à partir de la :	DSA (1)	R/D (N/mm) (2)	Durée d'extinction (s) (3)	Perte de masse sous arc mg (4)
composition témoin n° 1	25	20	combustion	3,3
composition de l'exemple 1	26	23	8	0,7
composition témoin n° 2	33	26	46	1,8
composition de l'exemple 2	31	25	5	0,6

- (1) DSA : dureté SHORE A ; les mesures sont réalisées selon les indications de la
   20 norme DIN 53505 ;
  - (2) R/D : résistance à la déchirure ; les mesures sont réalisées selon les indications de la norme ASTM D 624-A ;
- (3) Les tests de résistance à la flamme des élastomères obtenus sont effectués suivant le protocole défini par "The Underwritors Laboratories" (UL 94V), quatrième édition du 18 juin 1991, qui consiste à exposer une éprouvette (dont la longueur est de 127 mm, la largeur de 12,7 mm et l'épaisseur de 2 mm) à une exposition de 10 secondes à une flamme de 980°C, et on mesure après cette exposition la durée d'extinction (chaque durée correspond à la moyenne de 9 essais de résistance à la flamme);

10

20

25

30

35

(4) Les tests de résistance à l'érosion sous arc sont effectués suivant le protocole défini ci-après :

Le principe de ce test consiste à appliquer localement à la surface du matériau comprenant l'élastomère silicone une contrainte du type "arc de bande sèche" et à mesurer l'érosion du matériau induit par la contrainte. Une des spécificités de ce test réside dans le fait que la puissance électrique appliquée est limitée et régulée autour d'une valeur moyenne de 9 ± 1 Watts.

Le schéma du montage est décrit dans la figure 1 annexée ; dans ce schéma, les références (1) à (9) désignent respectivement :

- (1) le matériau comprenant l'élastomère silicone à tester,
  - (2) une pointe générant l'arc électrique,
  - (3) une cellule supportant le matériau (1) et contenant de l'eau,
  - (4) l'eau,
  - (5) une résistance shunt de mesure,
- 15 (6) une résistance de limitation,
  - (7) un générateur haute tension fonctionnant sous 50 Hz,
  - (8) un diviseur de tension, et
  - (9) un calculateur dont le rôle est de contrôler précisément les paramètres électriques qui permettent d'initier et d'entretenir un arc électrique sur la surface du matériau (1).

#### 4.1- Réalisation du test :

#### 4.1.1.- Positionnement mécanique de l'échantillon :

Les échantillons de dimensions 1,5 x 2 x 0,2 cm sont collés sur des plaques en résine époxy à 1 cm du bas de celles-ci.

La plaque est ensuite posée sur un support dans un récipient en verre de manière à faire un angle de 50,6° avec l'horizontale comme indiqué sur la figure 2 annexée où la référence (10) désigne un échantillon en élastomère silicone et la référence (11) désigne une plaque en résine époxy. L'ensemble formé par la plaque (11) sur laquelle est collé l'échantillon (10), constitue le matériau (1) comprenant

l'élastomère silicone dont on a parlé ci-avant à propos de la figure 1.

Une électrode de masse est alors réalisée en enroulant du fil d'étain sur le bas de la plaque ; l'ensemble est alors mis en place dans la cellule et le niveau d'eau est réglé à une distance donnée du fond. On positionne alors la pointe à l'aide de verniers. La position de la pointe pour l'essai type est de 7 mmm au dessus de la surface de l'eau et de 1,3 mm de l'échantillon en horizontal comme indiqué sur la figure 3 annexée où la distance d1 = 7 mm et la distance d2 = 1,3 mm.

4.1.2.- Réglage des paramètres et lancement de l'essai :

La tension à vide du générateur est réglée à 7 kV.

PCT/FR97/02444

Le système de lavage intermittent de l'échantillon est lancé. La surface de l'échantillon traitée par l'arc est rincé de manière intermittente afin d'enlever les cendres qui se forment sous l'impact de l'arc. Ce lavage consiste en un jet d'eau très fin qui est dirigé pendant 10 secondes toutes les 10 minutes. Le niveau de l'eau dans la cellule est maintenu constant par aspiration.

Une fois que tous les paramètres d'essai sont réglés, l'électrode de masse et la pointe sont reliés au montage. Le générateur peut alors être enclenché.

#### 4.1.3.- Fin de l'essai :

Le circuit électrique est ouvert dès que l'énergie appliquée atteint 500 W.min.

10

15

20

25

5

#### 4.2.- Mesure des volumes érodés :

Les échantillons sont détachés des plaques en résines époxy.

Les zones érodées sont débarrassées de toutes traces de cendres par rinçage à l'eau, les échantillons sont rincés à l'alcool puis séchés.

On prépare ensuite un mélange de résine époxy suffisamment fluide pour pouvoir être appliquée et combler les zones érodées (cf. figure 4 annexée). Après mélange la résine doit être dégazée sous une cloche à vide pendant au moins dix minutes. Une fois dégazée, la résine est employée pour combler les marques d'érosion (trous) sur la surface des échantillons, et leur redonner leurs volumes initiaux. Le contrôle visuel est alors très important. Un tranchant de lame de cutter sert à enlever le surplus de résine sur les échantillons. Après polymérisation complète (une nuit), les empreintes des érosions réalisées sont démoulées et pesées sur une balance de précision. Les masses trouvées (en mg) sont représentatives des volumes érodés. Dans la partie gauche de la figure 4 annexée, on reconnait : le matériau (1) comprenant l'élastomère silicone, la pointe (2) générant l'arc électrique (12), le récipient (3) contenant l'eau (4) et le générateur de haute tension (7) ; dans la partie droite de la figure 4 annexée, on a représenté un échantillon en élastomère silicone (10) qui a été détaché de sa plaque support en résine époxy et

30

Le bénéfice apporté par les oxydes de fer est manifeste. On observe encore que les résultats des tests de résistance à la flamme et des tests de résistance à l'érosion sous arc sont bien correlés.

qui comporte une marque d'érosion sous arc (ou trou) (13).

10

20

25

30

#### EXEMPLE 3:

#### A) Préparation des élastomères :

Des élastomères RTV ont été obtenus à partir des autres compositions monocomposantes ci-après définies :

1) Composition témoin n° 3:

Avec un agitateur de laboratoire à turbine, on mélange à température ambiante (23°C) :

- 65 parties en poids de résine de structure MM<sup>Vi</sup>DD<sup>Vi</sup>Q contenant 0,55 % en poids de groupes vinyles et constituée de 17,5 % en poids de motifs (CH<sub>3</sub>)<sub>3</sub>SiO<sub>0,5</sub>, 0,3 % en poids de motifs (CH<sub>3</sub>)<sub>2</sub>ViSiO<sub>0,5</sub> 74,5 % en poids de motifs (CH<sub>3</sub>)<sub>2</sub>SiO, 1,5 % en poids de motifs (CH<sub>3</sub>)ViSiO et 6,2 % en poids de motifs SiO<sub>2</sub>;
- 33 parties en poids de silice naturelle (quartz) broyée, ayant un diamètre moyen de 3 µm et une surface spécifique BET de 2 m²/g;
- 2 ,9 parties en poids d'une huile poly(diméthyl)(hydrogénométhyle) siloxane bloquée
   à chacune des extrémités des chaînes par un motif (CH<sub>3</sub>)<sub>2</sub>HSiO<sub>0,5</sub>, ayant une
   viscosité de 25 mPa.s et contenant au total 0,7 fonction Si-H pour 100 g d'huile ;
  - 0,0063 partie en poids d'une solution dans le divinyltétraméthyldisiloxane d'un complexe du platine à 12 % en poids de platine ligandé par du divinyltétraméthyldisiloxane (catalyseur de Karstedt), soit 0,00075 partie en poids de platine métal; et
  - 0,03 partie en poids d'inhibiteur consistant dans l'éthynyl-1 cyclohexanol-1.
    - 2) Composition de l'exemple 3 :

Elle est obtenue en ajoutant, au moyen d'un agitateur de type turbine, à 100 parties en poids de la composition témoin n° 3, 5 parties en poids de la combinaison d'oxydes de fer engagée dans la composition de l'exemple 1.

Pour obtenir les élastomères, les compositions sont réticulées pendant 60 minutes en opérant à 150°C dans un four ventilé commercialisé par la Société HERAEUS.

### B) Evaluation des propriétés des élastomères :

Les résultats obtenus sont rassemblés dans le tableau II suivant :

Tableau II

Elastomère obtenu à partir de la :	DSA (1)	R/D (N/mm) (2)	Durée d'extinction (s) (3)	Perte de masse sous arc (mg) (4)
composition témoin n° 3	60	12	8	3,9
composition de l'exemple 3	50	10	2	2,1

Rubriques (1) à (4) : cf. tableau I

10

15

20

#### EXEMPLES 4 à 6:

#### A) Préparation des élastomères :

Des élastomères de type RTV ont été obtenus à partir des autres compositions monocomposantes ci-après définies :

1) Composition témoin n° 4:

Avec un agitateur de laboratoire à turbine, on mélange à température ambiante (23°C) :

- 93,4 parties en poids d'une suspension qui contient :
  - 70,4 parties en poids de l'huile polydiméthylsiloxane bloquée à chacune des extrémités des chaînes par un motif (CH<sub>3</sub>)<sub>2</sub>ViSiO<sub>0,5</sub> engagée dans la composition témoin n° 1;
  - 23 parties en poids de la silice de pyrogénation traitée par de l'hexaméthyldisilazane engagée dans la composition témoin n° 1 ;
- 1,7 partie en poids de silice naturelle (quartz) broyée, ayant un diamètre moyen de
   2 μm et une surface spécifique BET de 3 m²/g;
- 3,0 parties en poids de l'huile polydiméthylsiloxane bloquée à chacune des extrémités des chaînes par un motif (CH<sub>3</sub>)<sub>2</sub>HSiO<sub>0,5</sub> engagée dans la composition témoin n° 1;
- 1,9 parties en poids d'une huile poly(diméthyl)(hydrogénométhyl) siloxane bloquée à chacune des extrémités des chaînes par un motif (CH<sub>3</sub>)<sub>3</sub>SiO<sub>0,5</sub>, ayant une viscosité de 10 mPa.s et contenant au total 0,36 fonction Si-H pour 100 g d'huile;
- 0,025 partie en poids d'une solution dans le divinyltétraméthyldisiloxane d'un complexe du platine à 12 % en poids de platine ligandé par du divinyltétraméthyldisiloxane (catalyseur de Karstedt), soit 0,003 partie en poids de platine métal; et
- 0,08 partie en poids du tétramère cyclique de méthylvinylpolysiloxane et contenant 1,15 fonction Si-Vi pour 100 g du composé.

#### 2) Composition de l'exemple 4 :

Elle est obtenue en ajoutant, au moyen d'un agitateur de type turbine, à 100 parties en poids de la composition témoin n° 4, 3 parties en poids d'hydroxyde de cérium-IV anhydre, cet hydroxyde ayant un diamètre moyen de 2 μm et une surface spécifique BET de 1 m² / g.

20

#### 3) Composition de l'exemple 5 :

Elle est obtenue en ajoutant, au moyen d'un agitateur de type turbine, à 100 parties en poids de la composition témoin n° 4 :

- 3 parties en poids de l'hydroxyde de cérium-IV engagé dans la composition de l'exemple 4; et
- 3 parties en poids d'oxyde de titane TiO<sub>2</sub>, ayant un diamètre moyen de 0,03 μm et une surface spécifique BET de 50 m<sup>2</sup> / g.

#### 4) Composition de l'exemple 6 :

Elle est obtenue en ajoutant, au moyen d'un agitateur de type turbine, à 100 parties en poids de la composition témoin n° 4 :

- 3 parties en poids de l'hydroxyde de cérium-IV engagé dans la composition de l'exemple 4;
- 1 parties en poids du TiO<sub>2</sub> engagé dans la composition de l'exemple 5 ; et
- 0,25 partie en poids de la combinaison d'oxydes de fer engagée dans la composition de l'exemple 1.

Pour obtenir les élastomères, les compositions sont réticulées pendant 60 minutes en opérant à 150°C dans un four ventilé commercialisé par la Société HERAEUS.

#### B) Evaluation des propriétés des élastomères :

Les résultats obtenus sont rassemblés dans le tableau III suivant :

Tableau III

Elastomère obtenu à partir de la :	DSA (1)	R/D (N/mm) (2)	Classement UL 94 (3)
composition témoin n° 4	32	18	V1 - 6/9
composition de l'exemple 4	31	16	V1 - 9/9
composition de l'exemple 5	35	18	V1 - 9/9
composition de l'exemple 6	32	19	V0 - 9/9

Rubriques (1), (2) et (3): cf. tableau I.

A noter que dans le cadre du test UL 94, le classement est complété en indiquant le nombre des éprouvettes (sur un total de 9) qui répondent au classement obtenu.

25

#### REVENDICATIONS

- 1.- Utilisation comme additif d'amélioration des propriétés de résistance au cheminement d'arc et à l'érosion sous arc :
- d'un mélange A, B ou C formé de :
  - ★ s'agissant du mélange A :

A1: platine; et

A2 : au moins un composé inorganique A2.1 d'un métal à plusieurs degrés d'oxydations pris dans le groupe formé par V, Cr, Mn, Fe, Co, Ni et Cu, dans lequel l'atome de métal se trouve au degré d'oxydation supérieur à zéro, le plus bas possible (en abréviation DOX mini) ; ou

A3 : une combinaison d'au moins un composé inorganique A2.1 avec au moins un composé inorganique A2.2 dans lequel l'atome de V, Cr, Mn, Fe, Co, Ni ou Cu se trouve à un degré d'oxydation supérieur à DOX mini ;

15 ★ s'agissant du mélange B :

B1: platine; et

B2 : au moins un composé inorganique B2.1 du cérium-IV ou du lanthane-III ; ou

B3 : une combinaison d'au moins un composé inorganique B2.1 avec au moins un composé inorganique B2.2 du titane-IV ;

20 ★ s'agissant du mélange C :

C1:platine; et

C2 : une combinaison du constituant A2 ou A3 avec le constituant B2 ou B3 ;

- dans une composition polyorganosiloxane D pour l'obtention d'un élastomère silicone, soit réticulant à température ambiante ou à la chaleur par des réactions de polyaddition en présence d'un catalyseur métallique, soit réticulant à température élevée sous l'action de péroxyde(s) organique(s).
  - 2.- Utilisation selon la revendication 1, caractérisée en ce que :
- la quantité de platine, exprimé en partie en poids de platine élémentaire, se situe dans l'intervalle allant de 1 à 250 ppm par rapport au poids total du (ou des) constituant(s) polyorganosiloxane(s) des compositions durcissables D; et
  - les quantités des constituants A2 ou A3, B2 ou B3 et C2 des mélanges A, B et C, exprimées en partie en poids du constituant, se situent dans l'intervalle allant de 0,5 à 30 parties en poids pour 100 parties du (ou des) constituant(s)
- polyorganosiloxane(s) des compositions durcissables D.

15

25

- 3.- Utilisation selon la revendication 1 ou 2, caractérisée en ce que :
- dans le constituant A3 (combinaison), le rapport entre la quantité pondérale du (ou des) composé(s) A2.1 et celle du (ou des) composé(s) A2.2 se situe dans l'intervalle allant de 0,1 / 1 à 9 / 1;
- dans le constituant B3 (combinaison), le rapport entre la quantité pondérale du (ou des) composé(s) B2.1 et celle du (ou des) composé(s) B2.2 se situe dans l'intervalle allant de 0,6 / 1 à 6 / 1;
  - dans le constituant C2 (combinaison), le rapport entre la quantité pondérale du constituant A2 ou A3 et celle du constituant B2 ou B3 se situe dans l'intervalle allant de 0,02 / 1 à 1 / 1.
  - 4.- Utilisation selon les revendications 1, 2 et 3, caractérisée en ce que l'on fait appel, comme additif :
  - ① à un mélange A du type A1 + A3 où : le constituant A1 est du platine sous forme de complexe ou de composé du platine ; et le constituant A3 consiste dans une combinaison de FeO avec Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub>;
    - ② à un mélange B de type B1 + B2 où : le constituant B1 a la signification du constituant A1 de ① ; et le constituant B2 consiste dans l'oxyde et/ou l'hydroxyde de cérium-IV ;
- 20 ③ à un mélange B de type B1 + B3 où : le constituant B1 a la signification du constituant A1 de ① ; et le constituant B3 consiste dans une combinaison de l'oxyde et/ou l'hydroxyde de cérium-IV avec l'oxyde de titane TiO<sub>2</sub> ; ou
  - à un mélange C où : le constituant C1 a la signification du constituant A1 de ① ; et le constituant C2 consiste dans une combinaison du constituant B3 cité sous ③ avec le constituant A3 cité sous ① ;

les quantités des divers constituants A1, A3, B1, B2, B3, C1 et C2 et les rapports pouvant exister entre les quantités de certains d'entre eux dans le cas des combinaisons se situent dans les intervalles mentionnés ci-avant dans les revendications 2 et 3.

5.- Utilisation selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisée en ce que les compositions polyorganosiloxanes durcissables D, présentées en un seul ou en plusieurs emballage(s) (mono- ou multicomposants), renferment un constituant principal formé d'un ou plusieurs constituant(s) polyorganosiloxane(s), un catalyseur approprié et éventuellement un ou plusieurs composé(s) pris dans le groupe formé par notamment : les charges renforçantes ou semi-renforçantes ou de bourrage ou servant à adapter la rhéologie des compositions durcissables, les agents de réticulation, les agents

20

35

d'adhérence, les agents plastifiants, les agents inhibiteurs du catalyseur et les agents de coloration.

6.- Utilisation selon la revendication 5, caractérisée en ce que les
 polyorganosiloxanes, constituants principaux des compositions D, sont constitués de motifs siloxyles de formule générale :

$$R_n SiO_{\underline{4-n}}$$
 (I)

et/ou de motifs siloxyles de formule :

$$Z_{X}R_{y}SiO_{\underline{4-X-y}}$$
 (II)

formules dans lesquelles les divers symboles ont la signification suivante :

- les symboles R, identiques ou différents, représentent chacun un groupement de nature hydrocarbonée non hydrolysable, ce radical pouvant être :
  - ★ un radical alkyle, halogénoalkyle ayant de 1 à 5 atomes de carbone et comportant de 1 à 6 atomes de chlore et/ou de fluor,
    - ★ des radicaux cycloalkyles et halogénocycloalkyles ayant de 3 à 8 atomes de carbone et contenant de 1 à 4 atomes de chlore et/ou de fluor,
    - ★ des radicaux aryles, alkylaryles et halogénoaryles ayant de 6 à 8 atomes de carbone et contenant de 1 à 4 atomes de chlore et/ou de fluor,
    - ★ des radicaux cyanoalkyles ayant de 3 à 4 atomes de carbone ;
- les symboles Z, représentent chacun un atome d'hydrogène ou un groupe alkényle en C<sub>2</sub>-C<sub>6</sub>;
- n = un nombre entier égal à 0, 1, 2 ou 3 ;
- 25 x = un nombre entier égal à 0, 1, 2 ou 3;
  - y = un nombre entier égal à 0, 1, ou 2;
  - la somme x + y se situe dans l'intervalle allant de 1 à 3.
- 7.- Utilisation selon la revendication 5 ou 6, caractérisée en ce que les compositions polyorganosiloxanes D sont celles, monocomposantes ou bicomposantes, réticulant à température ambiante ou à la chaleur par des réactions de polyaddition, appelées RTV, qui comprennent :
  - (a) 100 parties en poids d'au moins un polydiorganosiloxane choisi parmi les homopolymères et les copolymères linéaires présentant par molécule au moins 2 groupes vinyles liés à des atomes de silicium différents, situées dans la chaîne et/ou en bouts de chaîne, dont les autres radicaux organiques liés aux atomes de silicium sont choisis parmi les radicaux méthyle, éthyle et phényle, au moins 60 %

10

- molaire de ces autres radicaux étant des radicaux méthyle, et présentant une viscosité allant de 400 à 100 000 mPa.s à 25°C;
- (b) au moins un polyorganohydrogénosiloxane choisi parmi les homopolymères et les copolymères linéaires ou cycliques présentant par molécule au moins 2 atomes d'hydrogène liés à des atomes de silicium différents et dont les radicaux organiques liés aux atomes de silicium sont choisis parmi les radicaux méthyle, éthyle et phényle, au moins 60 % molaire de ces radicaux étant des radicaux méthyle, et présentant une viscosité allant de 5 à 1 000 mPa.s à 25°C, le réactif (b) étant utilisé en quantité telle que le rapport molaire des fonctions hydrure de (b) sur les groupes vinyle de (a) est compris entre 1,1 et 4;
- (c) une quantité catalytiquement efficace d'un catalyseur au platine ;
- (d) 0 à 120 partie(s) en poids de charge(s) siliceuse(s) pour 100 parties en poids de l'ensemble des polyorganosiloxanes (a) + (b).
- 8.- Utilisation selon la revendication 7, caractérisée en ce que jusqu'à 100 % en poids du réactif (a) est remplacé par une résine polyorganosiloxane comportant dans sa structure de 0,1 à 20 % en poids de groupe(s) vinyle(s), ladite structure présentant au moins deux motifs différents choisis parmi les motifs M (triorganosiloxyle), D (diorganosiloxyle), T (monoorganosiloxyle) et Q (SiO<sub>4/2</sub>), l'un au moins de ces motifs étant un motif T ou Q, le (ou les) groupe(s) vinyle (s) pouvant être porté(s) par les motifs M, D et/ou T.
  - 9.- Utilisation selon les revendications 5 à 8, caractérisée en ce que les compositions polyorganosiloxanes D sont celles, monocomposantes ou bicomposantes, réticulant à la chaleur par des réactions de polyaddition, appelées LSR, ces compositions répondant aux définitions données ci-avant dans la revendication 7 ou 8 à propos des compositions appelées RTV, sauf en ce qui concerne la viscosité du réactif polydiorganosiloxane vinylé (a) qui se situe cette fois dans l'intervalle allant d'une valeur supérieure à 100 000 mPa.s à 500 000 mPa.s.

30

35

25

- 10.- Utilisation selon la revendication 5 ou 6, caractérisée en ce que les compositions polyorganosiloxanes D sont celles, monocomposantes ou bicomposantes, réticulant à la chaleur par des réactions de polyaddition, appelées compositions EVC de polyaddition, qui comprennent :
- (a') 100 parties en poids d'une gomme polydiorganosiloxane qui est un homopolymère ou copolymère linéaire présentant par molécule au moins 2 groupes vinyles liés à des atomes de silicium différents, situés dans la chaîne et/ou en bouts de chaîne, dont les autres radicaux organiques liés aux atomes de silicium sont choisis parmi

- les radicaux méthyle, éthyle, phényle, au moins 60 % molaire de ces autres radicaux étant des radicaux méthyle, et ladite gomme présentant une viscosité supérieure à 500.000 mPa.s à 25°C;
- (b') au moins un polyorganohydrogénosiloxane choisi parmi les homopolymères et les copolymères linéaires, cycliques ou en réseau présentant par molécule au moins 3 atomes d'hydrogène liés à des atomes de silicium différents et dont les radicaux organiques liés aux atomes de silicium sont choisis parmi les radicaux méthyle, éthyle, phényle, au moins 60 % molaire de ces radicaux étant des radicaux méthyle, et présentant une viscosité allant de 5 à 1 000 mPa.s à 25°C, le réactif (b') étant utilisé en quantité telle que le rapport molaire des fonctions hydrure de (b') sur les groupes vinyle de (a') est compris entre 0,4 et 10;
- (c') une quantité catalytiquement efficace d'un catalyseur au platine ;
- (d') 0,5 à 120 partie(s) en poids de charge(s) siliceuse(s) pour 100 parties en poids de l'ensemble des polyorganosiloxanes (a') + (b').

30

35

10

5

- 11.- Utilisation selon la revendication 5 ou 6, caractérisée en ce que les compositions polyorganosiloxanes D sont celles, monocomposantes, appelées EVC, comprenant :
- (a") 100 parties en poids d'une gomme polydiorganosiloxane qui est un homopolymère ou un copolymère linéaire présentant par molécule au moins 2 groupes vinyles liés à des atomes de silicium différents, situés dans la chaîne et/ou en bouts de chaîne, dont les autres radicaux organiques liés aux atomes de silicium sont choisis parmi les radicaux méthyle, éthyle, phényle, au moins 60 % molaire de ces autres radicaux étant des radicaux méthyle, et ladite gomme présentant une viscosité d'au moins 1 million de mPa.s à 25°C;
  - (b") 0,1 à 7 parties en poids d'un péroxyde organique ;
  - (c") 0,5 à 120 parties en poids de charge(s) siliceuse(s) pour 100 parties en poids de gomme (a").
  - 12.- Articles en élastomère silicone ayant de bonnes propriétés de résistance au cheminement d'arc et à l'érosion sous arc, ainsi que de bonnes propriétés de résistance à la flamme et de bonnes propriétés mécaniques, caractérisés en ce qu'ils sont obtenus par réticulation :
    - des compositions polyorganosiloxanes D telles que définies dans l'une quelconque des revendications 5 à 11,
    - contenant l'additif d'amélioration tel que défini dans sa nature et ses proportions d'utilisation dans l'une quelconque des revendications 1 à 4.

13.- Articles selon la revendication 12, caractérisés en ce qu'ils consistent dans des matériaux d'isolation électrique, des isolateurs moyenne tension et haute tension, des accessoires d'extrémité de câble, des jonctions de câble, des capuchons d'anode pour tubes de télévision, et des objets moulés ou des articles extrudés pour l'industrie aéronautique.

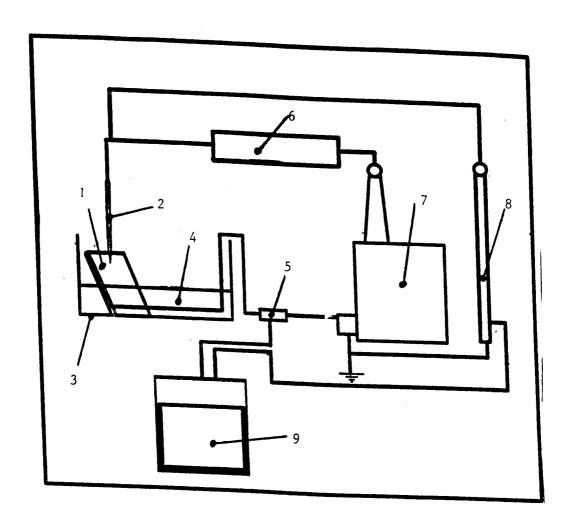


FIG. 1

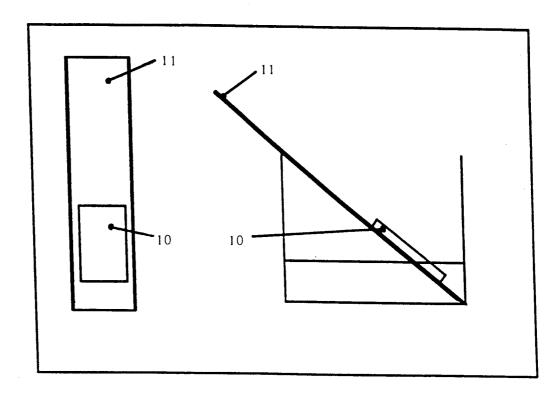


FIG. 2

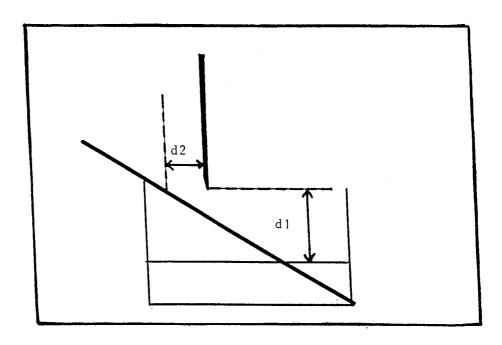


FIG. 3

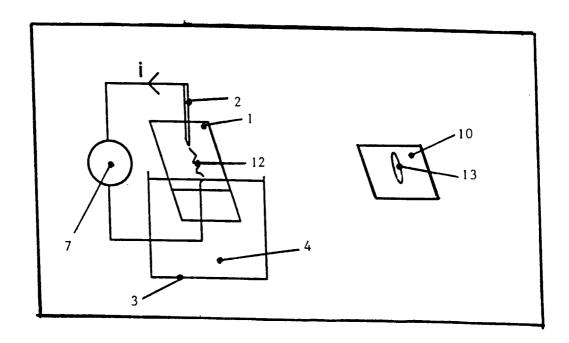


FIG. 4

### INTERNATIONAL SEARCH REPORT

onal Application No PCT/FR 97/02444

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER IPC 6 C08K3/00 C08L83/04 3:22,3:22)

C DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

//(C08K3/00,3:08,3:22),(C08K3/00,3:08,

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

#### B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)

IPC 6 C08K

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used)

0. 0000	ENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT	
Category <sup>3</sup>	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
Х	US 5 543 450 A (TAKITA KENICHI ET AL) 6 August 1996 see claim 1	12,13
X	US 4 701 488 A (WILLIAMS THOMAS C) 20 October 1987 see claim 1	12,13
X	DATABASE WPI Section Ch, Week 7809 Derwent Publications Ltd., London, GB; Class A26, AN 78-16883A XP002041952 & JP 53 006 356 A (TOSHIBA SILICONE KK), 20 January 1978 see abstract	12,13
	 -/	

Y Further documents are listed in the continuation of box C.	Patent family members are listed in annex.
° Special categories of cited documents :  "A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance	"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention
"E" earlier document but published on or after the international filling date  "L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another	"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone "Y" document of particular relevance; the claimed invention
citation or other special reason (as specified)  "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means  "P" document published prior to the international filling date but later than the priority date claimed	cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.  "&" document member of the same patent family
Date of the actual completion of theinternational search  23 March 1998	Date of mailing of the international search report $31/03/1998$
Name and mailing address of the ISA  European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2	Authorized officer
NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31-70) 340-3016	Siemens, T

1

## INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Inte onal Application No
PCT/FR 97/02444

	ation) DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT	Delevent to state the
Category °	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	DATABASE WPI Section Ch, Week 9210 Derwent Publications Ltd., London, GB; Class A26, AN 92-077272 XP002041953 & JP 04 023 865 A (SHINETSU CHEM IND CO LTD), 28 January 1992 see abstract	12,13
A	see abstract  EP 0 347 349 A (RHONE POULENC CHIMIE) 20 December 1989 see claims 1-9	1-13

1

Form PCT/ISA/210 (continuation of second sheet) (July 1992)

# INTERNATIONAL SEARCH REPORT

information on patent family members

Inte onal Application No
PCT/FR 97/02444

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
US 5543450 A	06-08-96	JP 8092483 A	09-04-96
US 4701488 A	20-10-87	CA 1283235 A	16-04-91
EP 0347349 A	20-12-89	FR 2632961 A JP 2045564 A	22-12-89 15-02-90

#### RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Den a Internationale No PCT/FR 97/02444

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE CIB 6 C08K3/00 C08L83/04 3:22,3:22)

//(C08K3/00,3:08,3:22),(C08K3/00,3:08,

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

#### **B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE**

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)

CIB 6 CO8K

Documentation consultée autre que la documentationminimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés)

C. DOCUMI	ENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS
Catégorie °	Identification des documents cités, avec le c

Catégorie °	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
Х	US 5 543 450 A (TAKITA KENICHI ET AL) 6 août 1996 voir revendication 1	12,13
X	US 4 701 488 A (WILLIAMS THOMAS C) 20 octobre 1987 voir revendication 1	12,13
X	DATABASE WPI Section Ch, Week 7809 Derwent Publications Ltd., London, GB; Class A26, AN 78-16883A XP002041952 & JP 53 006 356 A (TOSHIBA SILICONE KK), 20 janvier 1978 voir abrégé	12,13
	-/	

χ

Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe

- ° Catégories spéciales de documents cités:
- "A" document définissant l'état général de latechnique, non considéré comme particulièrement pertinent
- "E" document antérieur, mais publié à la date dedépôt international ou après cette date
- "L" document pouvant jeter un doute sur une revendcation de priorité ou cité pour déterminer la date depublication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)
- "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens
- "P" document publié avant la date de dépôtinternational, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée
- "T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention
- "X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément
- "Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier
- "&" document qui fait partie de la même famillede brevets

Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée

Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

23 mars 1998

1

31/03/1998

Nom et adresse postale de l'administrationchargée de la recherche internationale

Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl,

Siemens, T

Fonctionnaire autorisé

Fax: (+31-70) 340-3016

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Derr Internationale No
PCT/FR 97/02444

	(suite) DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS  atégorie de Identification des documents cités, avec,le cas échéant, l'indicationdes passages pertinents  no. des revendications visées			
Catégorie °	identification des documents cités, avec, le cas echeant, l'indicationdes passages pu	erunents	no. des revendications visees	
X	DATABASE WPI Section Ch, Week 9210 Derwent Publications Ltd., London, GB; Class A26, AN 92-077272 XP002041953 & JP 04 023 865 A (SHINETSU CHEM IND CO LTD), 28 janvier 1992 voir abrégé		12,13	
A	EP 0 347 349 A (RHONE POULENC CHIMIE) 20 décembre 1989 voir revendications 1-9		1-13	

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Dem Internationale No
PCT/FR 97/02444

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5543450 A	06-08-96	JP 8092483 A	09-04-96
US 4701488 A	20-10-87	CA 1283235 A	16-04-91
EP 0347349 A	20-12-89	FR 2632961 A JP 2045564 A	22-12-89 15-02-90

Formulaire PCT/ISA/210 (annexe familles de brevets) (juillet 1992)